



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROBERT

Assemblée d'ajournement du conseil municipal de Saint-Robert, tenue le 9 mai 2022, à 18h15 à la salle communautaire.

Sont présents (es) : Stéphane Cournoyer, Annie Laliberté et Myriam Chapdelaine

Sont absents : Michel Boisvert, Yan Bussièrès et Joël Pelletier

M. Gilles Salvas, maire préside l'assemblée. Mme Nathalie Lussier, directrice générale/greffière-trésorière est également présente.

8413-05-2022

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de Stéphane Cournoyer, secondé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) d'accepter l'ordre du jour présenté.

8414-05-2022

**ADJUDICATION CONTRAT TRAVAUX DE RÉFECTION TOITURE – 717 CHEMIN DE SAINT-ROBERT**

Sur proposition de Annie Laliberté, secondé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'octroyer le contrat de réfection de la toiture du 717 chemin de Saint-Robert à Toiture Excellence pour la somme de 8 200\$ + taxes.

ADOPTÉ

8415-05-2022

**ADJUDICATION CONTRAT – TRAVAUX DE CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN VÉLO PARC ASPHALTÉ DE STYLE « PUMPTRCK »**

Suite à l'ouverture des soumissions, le 9 mai 2022 à 13h30, un (1) seul soumissionnaire a déposé :

Groupe Ici Jeux inc. 103 950.00\$ + taxes = 119 516.51\$

Après vérification de la conformité de la soumission, il est proposé par Annie Laliberté, secondé par Myriam Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'octroyer le contrat à Groupe Ici Jeux inc. au montant de 103 950.00\$ + taxes (119 516.51\$).

**Les travaux devront débuter en juin et devront obligatoirement être terminés au plus tard le 5 août 2022**

Que le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et/au nom de la municipalité tout document pour le contrat ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

8416-05-2022

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 18 H 28, Stéphane Cournoyer propose la levée de la séance.

\_\_\_\_\_  
M. Gilles Salvas, maire

Je, Gilles Salvas, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

\_\_\_\_\_  
Mme Nathalie Lussier,  
Directrice générale/greffière-trésorière

9 mai 2022